

ANCY-LE-FRANC

Le collège primé pour ses économies d'eau



POTAGER. Les élèves récupèrent l'eau de pluie pour le potager qu'ils cultivent.

La protection de l'environnement et le développement durable sont devenus la marque de fabrique du collège de la Chènevrière des arbres d'Ancy-le-Franc. Élèves, équipes enseignante et de direction, agents sont devenus des experts en la matière. L'investissement est général et les résultats sont là.

Après un prix il y a un mois dans le cadre du challenge Cube's, le collège a été récompensé par une mention spéciale du jury pour ses actions en faveur des économies d'eau. Les Trophées d'économies d'eau sont organisés chaque année par le Club d'économies d'eau afin de valoriser les actions menées par des collectivités, associations, entreprises, gestionnaires de bâtiments.

« Les élèves ont été associés à ces actions »

« Les points relevés par les membres du jury sont la qualité du dossier, l'efficacité des mesures mises en place ainsi que l'originalité de la candidature. En effet, les efforts entrepris par les établissements scolaires restent encore assez rares, selon eux », note Christelle Gentils, la gestionnaire. L'établissement a présenté sa candidature, fort des nombreuses actions mises en place comme l'équipement des robinets, toilettes et

douches en matériel hydro-économe, la récupération de l'eau de pluie pour arroser les espaces verts et le potager, la récupération de l'eau potable non bue le midi pour abreuver les poules et faire des travaux (nettoyeur haute pression), et le suivi de la consommation d'eau afin de traquer les fuites. « Les élèves ont été associés à ces actions », insiste Gilles Coffre, principal du collège. Des sorties ont été organisées en lien avec le Syndicat mixte du bassin-versant Armançon pour découvrir le milieu de la rivière, et souligner l'importance de l'eau.

Le collège participe aussi à trois autres défis : le Prix des jardins des écoles de l'Yonne, la Coupe de France du potager et le Label éco-collège 2021 sur la thématique de la santé.